



# FORMATION BPJ&PS MENTION ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS

**SPÉCIALITÉ ÉDUCATEUR(TRICE) SPORTIF(VE)**  
Session en cours d'habilitation auprès de la DRDJSCS Grand Est



## ORGANISATION

- Organisme de formation : Ligue de L'Enseignement des Vosges
- Responsable de la formation : Jacquemin Cédric

## EPREUVES DE SÉLECTION

- Tests d'exigences préalables (TEP) : 14 juin 2017 ou 30 août 2017  
S'inscrire auprès du CREPS de Nancy : [www.creps-nancy-lorraine.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.creps-nancy-lorraine.jeunesse-sports.gouv.fr)
- Tests de sélections de la Ligue de l'Enseignement (test écrit et entretien de motivation) : Les 26 juin et 27 juin 2017 ou 07 et 08 septembre 2017

# DESCRIPTIF DE LA FORMATION

## OBJECTIFS

Le BPJEPS APT (Activités Physiques pour Tous) permet à son titulaire de développer un registre de compétences dans l'initiation et la découverte des activités physiques, dans la conception, le développement et la mise en place de projets sportifs. Il s'inscrit fortement dans les valeurs d'éducation citoyenne par le sport avec une pratique à dimension sociale.

L'Unité Capitalisable Complémentaire de direction permet d'obtenir la possibilité de diriger des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). Le Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGGA) intégré au diplôme valide les compétences à administrer une association et garantit une connaissance du fonctionnement associatif en France.

## PUBLIC CONCERNÉ

Jeunes de 18 ans à 31 ans en apprentissage et stagiaire de la formation professionnelle.

## CONTENUS

Les modules de formation seront articulés autour des 4 Unités Capitalisables du BPJEPS APT ainsi qu'un module axé autour de la fonction de directeur d'ACM (UCC Direction) et un module vie Associative permettant de valider le Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGGA).

## FORMULE

Formation en alternance sur 20 mois.

### Rythme d'alternance :

environ deux semaines par mois uniquement les matins.

**Volume horaire :** 755h (comprenant le BPAPT+ UCC direction + CFGGA) en centre de formation soit 365h la première année et 390h la deuxième. (Le CFGGA + UCC direction sont optionnels pour les non apprentis).

**Dates :** du 02 octobre 2017 au 31 juillet 2019.

**Lieu :** Epinal.

**Effectif :** 20 participants (stagiaires ou apprentis).



# CONDITIONS D'INSCRIPTION

- 18 ans et être titulaire du PSC 1 ou équivalent.
- Un certificat médical de non contre-indication de pratique de l'activité physique pour tous datant de moins de 1 an.
- Attestation de réussite aux tests d'exigences préalables (TEP)



# FINANCEMENT DE LA FORMATION

	BP APT	UCC direction	CFGA
Apprentis	Se renseigner auprès du CFA FORM'AS		
Stagiaire financé par son employeur	5 850€	720€	60€
Autofinancement	5 000€	650€	0€

# INFORMATION SUR L'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage dans les métiers de l'animation et du sport permet à un jeune de suivre une formation professionnelle initiale en alternance en vue de l'acquisition d'un titre ou d'un diplôme professionnel. Il s'adresse à des jeunes de moins de 31 ans.

C'est un contrat de travail (CDD ou CDI). L'apprenti est salarié et bénéficie des mêmes droits sociaux que les autres salariés de la structure. Les apprentis sont inscrits au CFA FORM'AS et suivent la formation à la Ligue de l'Enseignement des Vosges.

## POUR LES CANDIDATS QUI S'INSCRIVENT EN APPRENTISSAGE

- Préinscription auprès du CFA FORM'AS avec le lien suivant : <https://ymagonline.net/FORMAS67/index.php/preinscription>
- Le lien est également accessible sur le site internet du CFA: [www.form-as.fr](http://www.form-as.fr)
- La préinscription permet de bénéficier d'un accompagnement dans la recherche d'un contrat d'apprentissage
- **Contact:** CFA Form'AS, 4 rue Jean MENDELIN 67 000 Strasbourg  
Diane Armentano : 03 88 26 94 70 | [contact@form-as.fr](mailto:contact@form-as.fr)

Laïque et indépendante, La Ligue de l'Enseignement des Vosges est un mouvement d'Éducation Populaire et une Fédérations d'associations. Depuis un siècle, elle accompagne l'École Publique dans sa mission éducative.

Par ses activités culturelles, sportives et de loisirs, la Ligue 88 agit avec et pour les Vosgiens dans le respect des valeurs universelles de solidarité, de laïcité, de fraternité et de citoyenneté, valeurs fondatrices de notre République.

La Ligue 88 fédère 270 associations et compte 14 000 adhérents : elle œuvre sur les territoires en accompagnant les initiatives et les projets.

Avec ses bénévoles, ses militants et ses animateurs, elle refuse toute résignation et propose une alternative au « chacun pour soi » en privilégiant le « vivre ensemble » et le « faire société ».

Par la promotion de la Culture pour tous, elle favorise l'accès à une citoyenneté éclairée.

## VOS INTERLOCUTEURS

- **Rachel Joly** : loisirs@fol-88.com  
Téléphone : 03 29 69 60 54
- **Cédric Jacquemin** : loisirs-formation@fol-88.com  
Téléphone : 07 76 95 56 65
- **Karen Lacroix** : contact@form-as.fr  
Téléphone : 03 88 26 94 70



En partenariat avec :

